

PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER TENUE LE 2011-12-14

Une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a été tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec) le mercredi 2011-12-14, y étaient présents :

Steve Bletas, président; Carolyn Curiale, vice-présidente; Georges Benoit, Mario Di Domenico, Robert Dixon, Nazario Facchino, Walter Fogel, Steve Kmec, Nick Milas, Steve Mitchell, Tom Mouhteros, Grace Nesi, Albina Pace, Merle Parkinson, Mike Pizzola, William Pollock, Nancy Rupnik et Edward Turchyniak, commissaires; et Robert Vallerand, directeur général par intérim.

Étaient également présents : Clifford Buckland, directeur général adjoint par intérim; Marie-Claude Drouin, secrétaire générale; Gaëlle Absolonne, directrice du Service de l'organisation scolaire et du transport; Johanne Brabant, conseillère à la planification stratégique; Line Desgroseilliers, directrice du Service des technologies de l'information; Linda Di Domenico, directrice du Service des ressources humaines; Heather Halman, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle; Daniel Hogue, directeur du Service des ressources matérielles; Livia Nassivera, directrice du Service des ressources financières; Gerry Robillard, directeur des Services éducatifs; Fred Greschner, directeur adjoint des Services complémentaires; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration. Il y avait aussi un large auditoire.

Étaient absents : Peter MacLaurin, commissaire; Roberto Bomba et Angelo Grasso, commissaires-parents.

Le président a ouvert la séance à 19 h 40.

Le président a souhaité un bon retour aux commissaires Walter Fogel et William Pollock.

Le président a souhaité la bienvenue à « l'équipe verte » de l'école primaire Souvenir qui se compose d'élèves, d'enseignants et de la directrice de l'école, puis il a remercié la commissaire Albina Pace de sa contribution au projet.

Il a ensuite invité la directrice de l'école, Carmela Sacco, et l'enseignante qui coordonne l'activité, Mary Bellon, à expliquer en quoi consiste le projet.

M^{me} Sacco a informé le conseil que « l'équipe verte » se réunit une fois par semaine et a élaboré son propre processus de prise de décisions.

M^{me} Bellon a ajouté que le projet a débuté il y a environ dix ans lorsque la directrice de l'école, qui est aujourd'hui directrice du Service des ressources humaines, lui a demandé de développer davantage le projet écologique entrepris en classe. Le projet a pris de l'envergure en dix ans, allant des collectes de fonds pour obtenir de l'eau fraîche aux filets moustiquaires, aux fournitures scolaires, etc. Les élèves élisent leur propre président et vice-président, ce qui en soi est une bonne introduction au processus électoral.

Le président et le vice-président de « l'équipe verte » ont précisé que l'équipe comprend actuellement 25 membres. Ils ont expliqué les activités de financement mises sur pied, telle la délivrance de contraventions aux automobilistes qui laissent tourner le moteur de leur voiture au ralenti dans le stationnement de l'école. Au nom de l'équipe, ils ont exprimé toute leur reconnaissance à M^{me} Sacco et tout particulièrement à M^{me} Bellon qui est à l'origine du projet.

Le président a remercié les élèves, les parents, la directrice et l'enseignante d'être venus à la séance.

La prise de photos et la remise de certificats ont suivi.

2381

M^{me} Bellon a réitéré ses remerciements au conseil pour cet honneur et a présenté Alex, un membre de l'équipe verte. Elle a expliqué qu'Alex est l'élève qui doit recevoir des traitements de dialyse à l'Hôpital de Montréal pour enfants et qui participe à ses cours de façon virtuelle.

Le président a ensuite souhaité la bienvenue aux élèves et aux enseignantes qui participent à la production du magazine *Laval Girl Talk*, ainsi qu'à la chargée de projet et à la directrice de l'école secondaire Laval-Liberty. Il les a félicitées pour la deuxième édition du magazine.

Il a exprimé sa reconnaissance à Lise Montagne, chargée de projet, et Louise Outland, une enseignante qui travaillait auparavant à cette école, pour avoir mis cette activité sur pied.

M^{me} Montagne a présenté une diplômée de l'école secondaire Laval-Liberty qui a pris part à la première édition du magazine et est revenue pour soutenir les élèves qui ont pris la relève.

Le président a remercié les élèves, les parents, la directrice, l'enseignante et la chargée de projet d'être venus à la séance.

La prise de photos et la remise de certificats ont suivi.

Le président a demandé qu'il y ait une pause de 5 minutes.

HEURE : 20 h 06

La séance a repris.

HEURE : 20 h 11

Le président a dit qu'il tenait à souligner l'importante contribution du directeur adjoint des Services complémentaires qui remplace la directrice des Services complémentaires depuis plusieurs semaines. Au nom du conseil des commissaires, il l'a remercié d'assumer cette fonction. Il a également exprimé sa reconnaissance à Johanne Vallerand qui s'est jointe temporairement à l'équipe des Services complémentaires pour offrir son soutien au directeur adjoint.

Il a souhaité la bienvenue à la directrice des Services complémentaires et a précisé qu'elle retournera au travail à temps plein à compter de janvier 2012.

Des photos ont été prises et un certificat a été remis au directeur adjoint.

Le commissaire Tom Mouhteros a réintégré la séance.

HEURE : 20 h 17

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CC-111214-CA-0055

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Walter Fogel que l'ordre du jour contenu au document n° SWLSB-2011/12/14-CA-001 soit approuvé sans modification.

Adopté à l'unanimité

2.0 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

CC-111214-CA-0056

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Steve Kmec que le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 2011-11-23, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification.

Adopté à l'unanimité

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Suivant les inquiétudes soulevées par Véronique Benard, un parent de l'école primaire McCaig, le directeur adjoint par intérim a dit qu'il fera de son mieux pour répondre à ses questions et l'a invitée à rencontrer le directeur adjoint par intérim, la secrétaire générale et le directeur adjoint des Services complémentaires après pour approfondir la question.

M^{me} Bernard s'est dite inquiète du comportement violent d'un élève. Le directeur général par intérim a signalé que la commission scolaire ne tolère aucun comportement violent dans l'autobus et s'occupe immédiatement de tout incident rapporté.

Le directeur général par intérim a également signalé que la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3) stipule que :

Toute personne a droit au service de l'éducation préscolaire et aux services d'enseignement primaire et secondaire prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447, à compter du premier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire où elle a atteint l'âge d'admissibilité jusqu'au dernier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire où elle atteint l'âge de 18 ans, ou 21 ans dans le cas d'une personne handicapée au sens de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (chapitre E-20.1).

Il a ensuite précisé que le rôle du directeur d'école est de voir au bon déroulement des opérations quotidiennes de l'école et d'assurer le bien-être et la sécurité des élèves. Il doit tenir compte de l'ensemble de la communauté scolaire lorsqu'il prend une décision.

Pour terminer, il a invité M^{me} Benard à poursuivre la discussion avec le directeur général adjoint par intérim, la secrétaire générale et le directeur adjoint des Services complémentaires.

4.0 RAPPORT DU PRÉSIDENT

4.1 Rapport du président :

Le président a informé le conseil que, le 2011-12-10, les présidents et vice-présidents des commissions scolaires ont discuté, par téléconférence, des rumeurs relatives au réaménagement des services des commissions scolaires. La fusion éventuelle des commissions scolaires est une stratégie politique qui a été indirectement présentée lors de la rencontre du 2011-11-20 avec M^{me} Louise Pagé, sous-ministre adjointe au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) sous le couvert des compressions budgétaires. Le gouvernement souhaite atteindre le déficit zéro le plus vite possible et sabrera de nouveau les dépenses des commissions scolaires. La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier serait ainsi forcée de réduire ses dépenses à raison de 1 600 000 \$ par année, jusqu'à ce que le gouvernement atteigne le déficit zéro, ce qui pourrait prendre plusieurs années. Depuis la téléconférence, au sein de chaque commission scolaire, le conseil, le directeur général, le directeur général adjoint et l'équipe de gestion se sont réunis pour discuter de la situation. Les budgets devront être vus de nouveau pour déterminer les dépenses qui peuvent être supprimées. Le statu quo n'est pas une option.

Le directeur général par intérim a ajouté que M^{me} Pagé invite les commissions scolaires à collaborer avec le ministère pour trouver des solutions, sinon celles-ci se verront imposer une décision.

Il a ensuite précisé que la rencontre à l'ACSAQ a porté sur les avantages et inconvénients de la restructuration des commissions scolaires. Plusieurs options ont été étudiées allant de six commissions scolaires anglophones à une seule. La possibilité de centraliser les services de la taxe scolaire et de la paie des commissions scolaires anglophones en vue de réduire les coûts semble prédominer. Plus de détails seront disponibles au fil des discussions.

Le président a dit avoir parlé à quelques collègues du secteur francophone et que ceux-ci ont eu vent de ces rumeurs, mais que le ministère n'a pas encore fait de démarches en ce sens auprès d'eux. Il a ajouté que la restructuration des commissions scolaires semble inévitable.

Une discussion animée a suivi sur la question des réductions budgétaires et des restructurations.

En réponse à de nombreuses questions, le président a signalé qu'il y aura plusieurs réunions dans les mois à venir afin d'établir un plan viable.

Le commissaire Nick Milas s'est retiré de la séance.

HEURE : 21 h 10

La discussion s'est poursuivie.

2383

Le commissaire Nick Milas a réintégré la séance.

HEURE : 21 h 12

Le commissaire George Benoit s'est retiré de la séance.

HEURE : 21 h 12

Pour ce qui est de la possibilité de former une seule commission scolaire anglophone, le directeur général par intérim a répondu que cette option a été jetée sur le tapis afin d'inciter les commissions scolaires anglophones à se concerter pour arriver à une proposition.

Le commissaire George Benoit a réintégré la séance.

HEURE : 21 h 16

Le conseil a délibéré de la possibilité de maintenir le statu quo.

La commissaire Carolyn Curiale s'est retirée de la séance.

HEURE : 21 h 18

En réponse à une question de la commissaire Merle Parkinson, le président a noté qu'il a déjà demandé au directeur général par intérim de préparer quelques scénarios sur les économies d'échelle pouvant être réalisées en centralisant les services de la taxe scolaire et de la paie des commissions scolaires anglophones.

La commissaire Carolyn Curiale a réintégré la séance.

HEURE : 21 h 21

Le président a suggéré de créer un groupe de travail sur l'avenir des commissions scolaires.

CC-111214-CA-0057

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Edward Turchyniak d'établir un groupe de travail se composant de commissaires, du directeur général par intérim, du directeur général adjoint par intérim, des présidents/représentants des syndicats, de la présidente du comité de parents, de la coordonnatrice des communications et des relations publiques et de quatre personnes de l'extérieur pour examiner les divers aspects des réductions budgétaires et l'éventuelle fusion des commissions scolaires.

Adopté à l'unanimité

La commissaire Grace Nesi a réintégré la séance.

HEURE : 21 h 29

Le président a signalé que le conseil, les directeurs et quelques invités participeront à une réunion d'orientation le 2012-03-24 au centre administratif.

Au nom du conseil, il a exprimé toute sa reconnaissance au directeur général par intérim et au directeur général adjoint par intérim pour l'excellent travail accompli depuis leur entrée en fonction.

4.2 Rapport du directeur général par intérim :

En réponse à une question du commissaire Walter Fogel, le directeur général par intérim a expliqué que lorsque la commission scolaire a rencontré le représentant du programme pour étudiants internationaux, tous les aspects relatifs à l'accueil des jeunes ont été abordés. Le représentant a ensuite discuté avec les parents des élèves qui ont dit souhaiter que ceux-ci soient tous logés sous un même toit. Par conséquent, faute de temps pour planifier l'arrivée de ces jeunes, la commission scolaire a décidé de ne pas aller de l'avant pour l'instant. Elle souhaite toutefois continuer de travailler avec le représentant pour établir un plan d'affaires approprié à ses besoins pour l'accueil d'élèves étrangers. La commission scolaire participera au *International Education Fair* de 2012.

Le commissaire Mike Pizzola s'est retiré de la séance

HEURE : 21 h 31

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

5.1 Solde des droits d'adhésion à l'ACSAQ :

La secrétaire générale a présenté le solde des droits d'adhésion à l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) pour l'année scolaire 2011-2012.

CC-111214-CA-0058

ATTENDU QUE conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-110629-CA-0112 autorisant le paiement des droits d'adhésion préliminaires à l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ);

ATTENDU QUE l'ACSAQ a transmis une facture pour le solde des droits d'adhésion pour l'année scolaire 2011-2012;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Grace Nesi que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve le paiement du solde des droits d'adhésion à l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ), soit la somme de **29 122,58 \$**.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

VOIX POUR : Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Mario Di Domenico, Nazario Facchino, Steve Kmec, Nick Milas, Tom Mouhteros, Grace Nesi, Albina Pace, Merle Parkinson, William Pollock, Nancy Rupnik, Edward Turchyniak

VOIX CONTRE : Robert Dixon, Walter Fogel, Steve Mitchell

Le commissaire Mike Pizzola a réintégré la séance.

HEURE : 21 h 34

5.2 Critères d'inscription 2012-2013 :

La directrice de l'organisation scolaire a présenté la dernière version des critères d'inscription 2012-2013 en soulignant que le comité de l'organisation avait approuvé le document.

CC-111214-ED-0059

ATTENDU que l'article 239 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3) stipule que, chaque année, la commission scolaire doit adopter des critères d'inscription;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 193 6° de la Loi sur l'instruction publique, le comité de parents doit être consulté sur les critères d'inscription;

ATTENDU que la période d'inscription des élèves pour l'année scolaire 2012-2013 se tiendra durant la semaine du 2012-02-06;

ATTENDU QUE le comité de parents de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a été consulté sur les critères d'inscription 2012-2013 et que sa rétroaction a été prise en considération;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Tom Mouhteros que, sur recommandation du comité de l'organisation scolaire et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les critères d'inscription des élèves dans ses écoles en fonction de la capacité d'accueil pour l'année scolaire 2012-2013.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

VOIX POUR : Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Mario Di Domenico, Robert Dixon, Nazario Facchino, Nick Milas, Steve Mitchell, Tom Mouhteros, Grace Nesi, Albina Pace, Merle Parkinson, Mike Pizzola, William Pollock, Nancy Rupnik, Edward Turchyniak

VOIX CONTRE : Walter Fogel, Steve Kmec

5.3 Politique de développement durable :

Ce sujet a été reporté à la séance du 2012-01-25.

6.0 DÉCISIONS DU CONSEIL

6.1 RESSOURCES FINANCIÈRES

6.1.1 *Inscription à clicSÉCUR :*

La directrice des ressources financières a expliqué que la commission scolaire doit s'inscrire à clicSÉCUR pour pouvoir accéder aux services en ligne. Elle a précisé que ce système est très sécuritaire.

CC-111214-FR-0060

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier doit s'enregistrer à clicSÉCUR pour pouvoir accéder aux services en ligne des ministères et des organismes du gouvernement;

ATTENDU QUE pour accéder à ce système, des codes d'enregistrement et d'autorisation sont requis pour le processus d'authentification;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Nick Milas que Robert Vallerand, directeur général par intérim, soit autorisé à signer pour et au nom de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier les documents requis pour s'enregistrer à clicSÉCUR.

ET QUE le ministère du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements requis pour s'enregistrer à clicSÉCUR.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

VOIX POUR : Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Mario Di Domenico, Robert Dixon, Nazario Facchino, Steve Kmec, Nick Milas, Steve Mitchell, Tom Mouhteros, Grace Nesi, Albina Pace, Merle Parkinson, Mike Pizzola, William Pollock, Nancy Rupnik, Edward Turchyniak

ABSTENTION : Walter Fogel

6.1.2 *Processus d'élaboration du budget 2012-2013 :*

La directrice des ressources financières a passé en revue le processus d'élaboration du budget 2012-2013. Elle a précisé qu'aucune modification n'a été apportée et que les commentaires issus de la consultation 2011-2012 ont été inclus à titre informatif.

CC-111214-FR-0061

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier enclenche le processus d'élaboration de son budget 2012-2013;

ATTENDU QU'en vertu l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3) la commission scolaire doit rendre publics les objectifs et les principes de la répartition des subventions;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a préparé un projet de processus budgétaire;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Albina Pace que, sur recommandation du comité consultatif de gestion, le comité des ressources financières et le comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve en principe le processus budgétaire 2012-2013 contenu au document n° SWLSB-2011/12/14-FR-001.

ET QUE le processus d'élaboration du budget soit soumis à une consultation du 2012-01-09 au 2012-03-19.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

VOIX POUR : Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Robert Dixon, Nazario Facchino, Walter Fogel, Steve Kmec, Nick Milas, Steve Mitchell, Tom Mouhteros, Grace Nesi, Albina Pace, Merle Parkinson, Mike Pizzola, William Pollock, Nancy Rupnik, Edward Turchyniak

VOIX CONTRE : Mario Di Domenico

6.2 COMMUNICATIONS ET AFFAIRES CORPORATIVES

6.2.1 *Rapport sur la Convention de partenariat :*

La conseillère à la planification stratégique a présenté son rapport annuel sur la convention de partenariat 2010-2011. Elle a précisé que les modifications proposées par le comité exécutif ont été incluses.

CC-111214-CA-0066

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a adopté la résolution n° CC-100623-CA-0155 relative à la Convention de partenariat 2010-2011 intervenue entre la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);

ATTENDU QUE cette Convention de partenariat prévoit la production d'un rapport annuel comprenant l'analyse des résultats par rapport aux buts établis par le MELS;

ATTENDU QUE les données de la Convention de partenariat 2010-2011 de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier ont été compilées et analysées;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Edward Turchyniak que, sur recommandation du comité des communications et des relations publiques et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier accepte le rapport annuel sur la Convention de partenariat 2010-2011.

ET QUE ce rapport soit déposé auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

VOIX POUR : Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Robert Dixon, Nazario Facchino, Walter Fogel, Steve Kmec, Nick Milas, Steve Mitchell, Tom Mouhteros, Grace Nesi, Albina Pace, Merle Parkinson, Mike Pizzola, William Pollock, Nancy Rupnik, Edward Turchyniak

VOIX CONTRE : Mario Di Domenico

7.0 POINTS D'INFORMATION

7.1 *Rapports des présidents de comité :*

7.1.1 **Communications et relations publiques**

La commissaire Grace Nesi, présidente du comité des communications et des relations publiques, a rapporté que lors la dernière réunion, la conseillère à la planification stratégique a présenté le rapport annuel sur la convention de partenariat 2010-2011. Les membres ont aussi discuté de la campagne de promotion de la tolérance zéro à la violence dans les écoles secondaires de Laval où des affiches seront distribuées. Ils ont également parlé de l'entrevue de la CTV avec le directeur de l'école secondaire de Laval sur les mesures mises en place pour contrer l'intimidation.

7.1.2 **Ressources financières**

La commissaire Merle Parkinson, présidente du comité des ressources financières, a informé le conseil que la réunion du 2012-01-10 a été annulée et celle du 2012-02-09 a été reportée au 2012-02-14.

Elle a ensuite mentionné que lors de la dernière réunion, les membres ont discuté du budget révisé 2011-2012 et de la consultation sur le processus d'élaboration du budget 2012-2013.

7.1.3 Ressources humaines

Le commissaire Nazario Facchino, président du comité des ressources humaines, a signalé que le quorum n'a pas été atteint à la dernière réunion, mais que la présentation sur la CSST qui était prévue a quand même été faite et s'est avérée très informative.

Le président a fait référence à un commentaire émis par le commissaire-parent Angelo Grasso lors de la séance du comité exécutif pour réitérer auprès des commissaires l'importance de donner un préavis d'au moins 24 heures au président du comité et au directeur lorsqu'ils prévoient s'absenter. Les urgences de dernière minute sont compréhensibles, mais si un conflit d'horaire survient régulièrement, le commissaire devrait se retirer du comité.

7.2 Fondation Sir-Wilfrid-Laurier :

Le commissaire Edward Turchyniak a signalé que des membres de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier ont rencontré dernièrement des représentants d'Hydro-Québec pour discuter d'une entente de partenariat. En effet, Hydro-Québec a établi un programme de subventions destiné aux écoles secondaires et aux centres. Les subventions versées aux écoles secondaires varient de 2 000 \$ à 25 000 \$. Les critères d'admissibilité sont disponibles sur le site Internet d'Hydro-Québec.

Il a poursuivi en soulignant que la vente de billets pour le Gala de la Fondation qui se tiendra le 2012-01-12 va bon train, que la planification du Gala des étoiles Laurier est en cours et que la recherche de partenaires se poursuit.

Le commissaire Nazario Facchino s'est retiré de la séance.

HEURE : 21 h 47

Le directeur général par intérim a noté que la proposition de partenariat avec Hydro-Québec sera présentée à la prochaine réunion des directeurs d'école.

7.3 Rapport des commissaires-parents :

Le rapport est compris au fichier de la séance. Les commissaires-parents regrettent de ne pouvoir assister à la séance, mais ils s'étaient engagés à participer à des événements organisés par les écoles.

7.4 Rapport de l'ACSAQ :

La commissaire Carolyn Curiale a mentionné qu'une liste des comités de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) pour 2011-2012 circulait autour de la table. Elle a précisé que la participation des commissaires à ces comités serait grandement appréciée. Les réunions sont planifiées en fonction des disponibilités des membres, mais se tiennent normalement par conférence téléphonique le matin ou à l'heure du midi.

7.5 Calendrier 2012-2013 :

Le directeur général par intérim a avisé le comité exécutif que le calendrier scolaire 2012-2013 compris dans le fichier de la séance est la version définitive pour la plupart des écoles. Les écoles desservies par les commissions scolaires des Laurentides et des Saguenay recevront leur calendrier après les Fêtes. Elle a remercié les syndicats, le comité de parents, les Services éducatifs et le Service de l'organisation scolaire et du transport de leur contribution au processus d'élaboration et à la consultation.

Le commissaire Nazario Facchino a réintégré la séance.

HEURE : 21 h 51

7.6 *Enfants Entraide* :

Le directeur général par intérim a mentionné qu'Enfants Entraide a fait des démarches auprès de la commission scolaire en vue de l'établissement d'un partenariat puisque plusieurs de nos écoles participent déjà au programme sur une base individuelle. Cet organisme promeut l'engagement social et prête assistance aux pays en voie de développement. Il encourage cette association puisque cela n'entraîne aucune obligation financière et que c'est une façon d'appuyer les écoles déjà inscrites et d'inciter les autres à s'investir dans des projets qui favorisent le développement d'une conscience collective et de la compassion chez nos jeunes.

8.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le directeur général par intérim a répondu à plusieurs questions posées lors de la séance du comité exécutif tenue le 2011-12-13, notamment :

- Le programme AESOP : Le Service des ressources humaines a reporté la mise en œuvre du programme au 2012-01-20 en raison de problèmes techniques.
- Les ateliers offerts aux conducteurs d'autobus : Les frais sont partagés. Le Service de l'organisation scolaire et du transport choisit un sujet et un animateur et fait une proposition aux entrepreneurs. Cette formule s'est avérée bénéfique et les conducteurs peuvent ainsi recevoir des informations utiles.
- Allocations versées aux animateurs pédagogiques : Une allocation est versée aux écoles qui décident du nombre d'animateurs dont elles ont besoin et répartissent le montant entre ceux-ci, ce qui explique la différence de rémunération.
- Journées pédagogiques flottantes : Chaque année, les directeurs d'école doivent réserver trois (3) journées pédagogiques flottantes jusqu'au 31 mars en cas d'intempéries. Après cette date, les directeurs peuvent utiliser ces journées à leur gré.
- Enfants Entraide : Au mois de novembre, le directeur général par intérim a reçu un mandat en vue de la création de protocoles d'entente n'exigeant aucun engagement financier. Enfants Entraide entre dans cette catégorie.

En réponse à une question du commissaire Tom Mouhteros, le directeur général par intérim a précisé que tous les entrepreneurs en transport, sauf la Société de transport de Laval (STL) qui donne ses propres formations, ont été invités à participer à l'entente pour le perfectionnement des conducteurs d'autobus.

9.0 CORRESPONDANCE

Le président a attiré l'attention des membres sur la correspondance comprise au fichier de la séance.

10.0 QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse.

11.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le président a souhaité à tous d'excellentes fêtes et a transmis des vœux de santé et de bien-être pour la nouvelle année.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Walter Fogel que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité

HEURE : 21 h 59

PROCHAINE SÉANCE ⇨ ORDINAIRE ⇨ 2012-01-25